



Madame, Monsieur,

Cette lettre d'information Parcoursup 2026 vous est destinée. Nous vous invitons à la partager largement avec les équipes pédagogiques, éducatives et administratives de votre établissement, en particulier les professeurs principaux et référents.

Vous trouverez ici **le numéro 7 de la lettre d'information** consacré aux informations spécifiques sur deux étapes importantes :

- Le classement par ordre de préférence des vœux en attente demandé aux lycéens de la phase principale, pour accélérer le processus de choix et d'envoi de propositions.
- La phase complémentaire pour permettre aux lycéens qui le souhaitent de formuler de nouveaux vœux pour des formations ayant des places disponibles.

La phase d'admission principale se poursuit jusqu'au 11 juillet 2026 et des éléments d'information vous seront communiqués fin juin pour accompagner vos élèves dans les dernières étapes : fin de phase principale et archivage des vœux en attente (11 juillet 2026) ; inscription administrative dans les établissements de formation (à partir du 7 juillet 2026) ; mise en place des commissions pour l'accès à l'enseignement supérieur (CAES) en académie pour les lycéens et étudiants n'ayant pas eu de proposition (à partir du 1^{er} juillet 2026).

Le classement par ordre de préférence des vœux en attente de la phase principale du 5 au 8 juin 2026

Afin d'accélérer l'évolution des listes et ainsi permettre au plus grand nombre de lycéens de recevoir au moins une proposition d'admission avant les épreuves écrites du baccalauréat, **entre le vendredi 5 et le lundi 8 juin 2026 23h59 heure de Paris, il est demandé aux candidats de classer par ordre de préférence les vœux « en attente » de la phase principale qu'ils souhaitent conserver.**

Cette étape obligatoire s'adresse à l'ensemble des candidats qui ont encore des vœux « en attente » en phase principale au 5 juin 2026 avec ou sans proposition d'admission acceptée. Les candidats concernés, ainsi que leurs représentants légaux, recevront des mails et sms.

Pour conseiller vos élèves sur leur ordre de préférence, vous pouvez leur indiquer qu'ils n'ont pas besoin de mettre en place une stratégie compliquée : **il faut simplement classer les formations selon ce qu'ils souhaitent vraiment.** Il appartient ainsi à chaque lycéen qui a encore des vœux en attente de classer uniquement les vœux qu'il souhaite conserver : en mettant le vœu qu'il souhaite le plus en position 1, sa deuxième préférence en position 2 et ainsi de suite avec les vœux en attente qu'il souhaite garder.

L'ordre de classement choisi par le candidat sera pris en compte à partir du 9 juin pour la suite de la phase principale.

Les vœux en attente qui n'auront pas été classés par le candidat avant le 8 juin 2026 23h59 (heure de Paris) seront supprimés le 9 juin 2026.

À noter : pour les élèves qui ont déjà accepté une proposition d'admission, **cette proposition leur est acquise. Elle est conservée automatiquement, ils n'ont aucune action à faire pour la conserver.**

Pour vous permettre d'accompagner au mieux vos élèves, différentes ressources sont mises à leur disposition :

- Une vidéo tuto : [Comment classer ses vœux en attente ?](#)
- Une infographie : [Classer ses vœux en attente, comment ça marche ?](#)
- Une infographie : [Classer ses vœux en attente : un exemple concret](#)
- Un [quiz pour tester leur compréhension](#)
- Une [page conseil sur le site parcoursup.gouv.fr](#)
- Une [FAQ simplifiée avec des exemples concrets](#)

L'Espace Accompagnement des Élèves pour suivre la situation de vos élèves tout au long de la phase d'admission

Les professeurs principaux/référents ont accès, via la plateforme de gestion <https://gestion.parcoursup.fr> aux interfaces de suivi de l'ensemble des réponses faites par les formations ainsi que les réponses de leurs élèves aux propositions d'admission.

C'est un espace de pilotage indispensable pour mettre en place un suivi personnalisé de vos élèves et effectuer le travail de relance. **À partir du 5 juin 2026, des alertes spécifiques permettront d'identifier rapidement les élèves n'ayant classé aucun de leur vœu en attente.**

Le numéro vert 0 800 400 070

Pour répondre aux questions des lycéens et des familles, le **numéro vert 0 800 400 070** sera ouvert exceptionnellement, en plus des horaires habituels :

- Vendredi 5 et lundi 8 juin de 10h à 20h.
- Samedi 6 et dimanche 7 juin 10h à 16h.

Nous vous invitons à diffuser l'ensemble de ces ressources aux élèves et à leur famille. Elles seront relayées en tout état de cause auprès des principales fédérations de parents d'élèves.

Ouverture de la phase complémentaire le jeudi 11 juin 2026

La phase complémentaire permet aux candidats de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux pour des formations qui ont des places disponibles. Ainsi en 2025, 83 000 candidats ont reçu une proposition d'admission en participant à la phase complémentaire.

Dès le jeudi 11 juin 2026, les lycéens qui le souhaitent pourront consulter sur la plateforme Parcoursup la carte des formations de la phase complémentaire et formuler des vœux. **Les vœux pourront être formulés jusqu'au 8 septembre 2026 inclus et les formations peuvent envoyer des propositions**

d'admission jusqu'au 10 septembre 2026 inclus. Les lycéens recevront les réponses des formations au fur et à mesure de la formulation de leurs vœux.

Cette phase complémentaire constitue une opportunité, en particulier pour les candidats qui n'ont pas eu de proposition d'admission en phase principale. Les lycéens concernés seront informés par mail de l'ouverture de la phase complémentaire dès le 11 juin 2026.

À savoir :

- Seules les formations qui ont des places disponibles apparaissent dans le moteur de recherche. La liste des formations proposant des places est actualisée chaque jour. De nouvelles formations peuvent être proposées au fur et à mesure, il est donc recommandé de consulter régulièrement la carte des formations.
- En phase complémentaire, les candidats ne peuvent pas formuler un vœu pour une formation qu'ils ont déjà demandée en phase principale mais ils peuvent demander la même formation dans un autre établissement, si elle est disponible en phase complémentaire.

Pour accompagner vos élèves plusieurs ressources sont mises à disposition :

- Un [livret « Phase complémentaire : mode d'emploi »](#).
- Une [page dédiée à la phase complémentaire](#) avec des conseils et [une vidéo tuto](#). Cette vidéo tuto est aussi accessible directement dans le dossier des candidats.

Remontée des notes du 3ème trimestre / 2ème semestre

Grâce aux remontées de notes du 3ème trimestre ou du 2nd semestre pour vos classes de Terminale, les notes de ces périodes pourront être mises à disposition et prises en compte par les formations d'accueil dans le cadre de l'examen des vœux formulés en phase complémentaire. **Si votre établissement n'a pas encore accompli cette remontée de notes, nous vous invitons à le faire dans les meilleurs délais.**

Par ailleurs, une fois les résultats du baccalauréat remontés par les services académiques vers Parcoursup, ces notes seront ajoutées aux dossiers de vos élèves et pourront également être mises à disposition et prises en compte par les formations d'accueil dans le cadre de l'examen des vœux formulés en phase complémentaire.

Nous vous remercions pour votre implication et pour l'accompagnement que vous assurez auprès de vos élèves.